



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Direction départementale de la  
protection des populations de l'Aisne  
CS90603  
02007 Laon Cedex

[ddpp@aisne.gouv.fr](mailto:ddpp@aisne.gouv.fr)  
[dorine.fernandez@aisne.gouv.fr](mailto:dorine.fernandez@aisne.gouv.fr)

Lille, le 14 décembre 2021

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, suite à la consultation sur le projet de création et d'exploitation d'un atelier d'abattage  
de porcs à Gauchy (02)

N° d'enregistrement Garance : 2021-5817

Madame la Directrice,

Vous avez saisi le 13 octobre 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois  
suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet.  
Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-  
France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de l'Aisne et DREAL Hauts-de-France